

## OPEN D'ARCACHON 28-29-30 SEPTEMBRE 2023

**Clôture des inscriptions : mardi 12 septembre 2023 à 12h**

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs et des épreuves professionnelles. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

#### ORGANISATEUR & LIEU

##### **GOLF INTERNATIONAL D'ARCACHON**

35 Boulevard d'Arcachon

33260 LATESTÉ DE BUCH

Site : <https://www.golfarcachon.org/fr/competitions/open-d-arcachon-2023>

Tel : 05.56.54.44.00

Email : [accueil@golfarcachon.org](mailto:accueil@golfarcachon.org)

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Amateur** : Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

##### **Une série Messieurs Index limités à 4.4**

Tous les joueurs devront :

- Pour les majeurs : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- Pour les mineurs : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.
- Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

**Faute de quoi, l'inscription sera rejetée.**

**Professionnel** : Être professionnel membre PGA France, titulaire d'une catégorie sur le circuit français, licencié ffgolf.

Être enseignant membre PGA France, quelle que soit la nationalité, titulaire du Brevet d'État 1 ou du Brevet d'État 2 ou du BP JEPS Golf, licencié ffgolf.

Tous les joueurs doivent avoir le **certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition, validé sur sa licence 2023.**

## CHAMP DE JOUEURS

### 1/ Le nombre de participants amateurs sera limité à 38

- a) Amateurs Messieurs 32 spots
- b) Invitations 6 spots (dont 3 club)

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs classés dans les 2500 premiers du WAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs classés dans les 2500 premiers du WAGR ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur

### 2/ Le nombre de participants professionnels sera limité à 76

- a) 60 professionnels dans l'ordre des catégories du Circuit Français 2023.
- b) 8 professionnels dans l'ordre du Classement National édité le 11 septembre 2023 non exemptés par ailleurs.
- c) 8 invitations dont 3 pour la PGA Aquitaine.

Dans le cas où le(s) catégorie(s) **a)** et/ou **b)** ne sont pas complétées à l'issue de la clôture des inscriptions, la ou les places vacantes seront réattribuées en catégorie **c)** Invitations.

**Soit un total de 114 joueurs Professionnels et Amateurs.**

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le samedi 16 septembre 2023.

**Si les champs de joueurs amateurs 1/ et/ou professionnels 2/ ne sont pas complétés, le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'attribuer les spots vacants sous forme d'invitations [1/ b) & 2 c)] qui pourront être attribuées à des professionnels et/ou des amateurs sans distinction, dans la limite du champ de 114 joueurs.**

## FORME DE JEU

**Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour.**

Cut après 36 trous retenant les 35 premiers professionnels et ex-æquo, les amateurs dans le cut seront comptés en plus.

**Départs :**

**Marques noires pour les professionnels et les amateurs.**

En cas d'égalité à la première place à l'issue des 54 trous les joueurs seront départagés par un «play off» trou par trou.

En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif (départage sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou du dernier tour, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant), à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

## ENGAGEMENTS

Sur le site internet « Open d'Arcachon » : inscription et règlement en ligne en donnant **les noms, prénoms, n° de licence, n° de portable et obligatoirement accompagné du droit d'engagement (règlement par Carte Bancaire) pour validation de votre inscription avant le mardi 12 septembre 2023 à 12h.**

**Les journées d'entraînement** sont prévues le mardi 26 septembre et mercredi 27 septembre 2023 (uniquement l'après-midi) sur réservations des départs au golf.

Les droits d'engagements seront de :

<b>Professionnels :</b>	<b>130€</b>
<b>Amateurs de 26 ans et plus :</b>	<b>110€</b>
<b>Jeunes de 25 ans et moins (entre 1997 et après) :</b>	<b>70€</b>

Enregistrement des joueurs ouvert du **mardi 26 au mercredi 27 septembre à 12h** au bureau du tournoi sur place ou par téléphone : 05 56 54 44 00.

## FORFAITS, ABANDONS, DISQUALIFICATION

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'Épreuve par écrit au plus tard 3 jours plein avant le 1er tour de l'épreuve à laquelle il participe. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription, sauf cas de force majeure. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

Un abandon au cours d'un tour conventionnel ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constatée.

## INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés : Un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de

l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est annulée. Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

## REMISE DES PRIX

### **Messieurs amateurs :**

Les 3 premiers seront récompensés.-La catégorie sera déterminée en fonction du power du WAGR (Cf Tableau d'équivalence dans le règlement du Mérite National Amateurs)

### **Messieurs professionnels :** Dotation : 50 000 € répartie suivant la grille établie (voir annexe).

Les gains seront payés et envoyés par le Golf International d'Arcachon.

## CADETS ET CHARIOTS

Cadets : en faire la demande lors de l'inscription.

50 chariots seront à disposition.

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur nous vous incitons à prévoir votre chariot personnel.

## ACCÈS

En avion : Aéroport de Bordeaux Mérignac

En voiture : La Teste de Buch 55kms au sud de Bordeaux (voie rapide direction Arcachon)

En train : Gare d'Arcachon ou La Teste de Buch

## TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

## COMITE DE L'ÉPREUVE

Luc METIVIER - Organisateur du Tournoi

Jean Jo PALAS - Directeur du Tournoi

Agnès SALLANDROUZE – Administrateur du Tournoi

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu.